

GROUPES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE

Cette formation peut être adaptée à la pratique professionnelle des cadres et aux situations de crise ponctuelle.

OBJECTIFS

Exprimer les vécus relationnels et identifier « ce qui se joue » dans les relations professionnelles.

Mieux gérer et réajuster ses propres sentiments, attitudes et comportements

Développer des liens professionnels, rompre l'isolement et permettre le partage de compétences

Contribuer à dénouer ou à mieux vivre des situations difficiles

Offrir aux personnes en situation d'urgence un espace d'écoute individualisé, distancié et confidentiel

CONTENU

L'intervenant ne prépare pas à l'avance de « thèmes », ce sont les participants qui les déterminent au gré de leurs besoins et des situations rencontrées. Il ne s'agit pas cependant d'attendre de ces rencontres des solutions concrètes et immédiates aux problèmes qui peuvent se poser.

- Le groupe d'analyse de la pratique n'est pas un groupe « d'analyse institutionnelle »
- Le groupe d'analyse de la pratique n'est pas non plus un lieu de thérapie individuelle ni de thérapie de groupe.

RÔLE DE L'INTERVENANT

L'intervenant est garant du cadre posé, il apporte des éclairages théoriques, stimule la réflexion et la remise en question. Il n'est pas là pour faire parler les gens, ni pour évaluer le travail des participants.

CADRE ET RÈGLES DE BASE

La réflexion menée est professionnelle, centrée sur le professionnel et sur la situation elle-même. Elle se situe dans les champs de la profession, du droit, de la psychosociologie, de l'organisation, selon les situations examinées. Chaque participant est actif dans la démarche d'analyse, sans jugement de valeur sur les personnes.

DÉROULEMENT

Les séances durent de 2 à 3 heures, toutes les 3 à 6 semaines. La périodicité est adaptée au contexte (convention minimum sur 8 séances)